Restrictions ADR/ressources compatibles

Cet article explique comment éviter les erreurs afin que seules des ressources compatibles soient planifiées sur des tournées soumises à des restrictions, comme les marchandises dangereuses.

Mis à jour 5 janvier 2026

Présentation

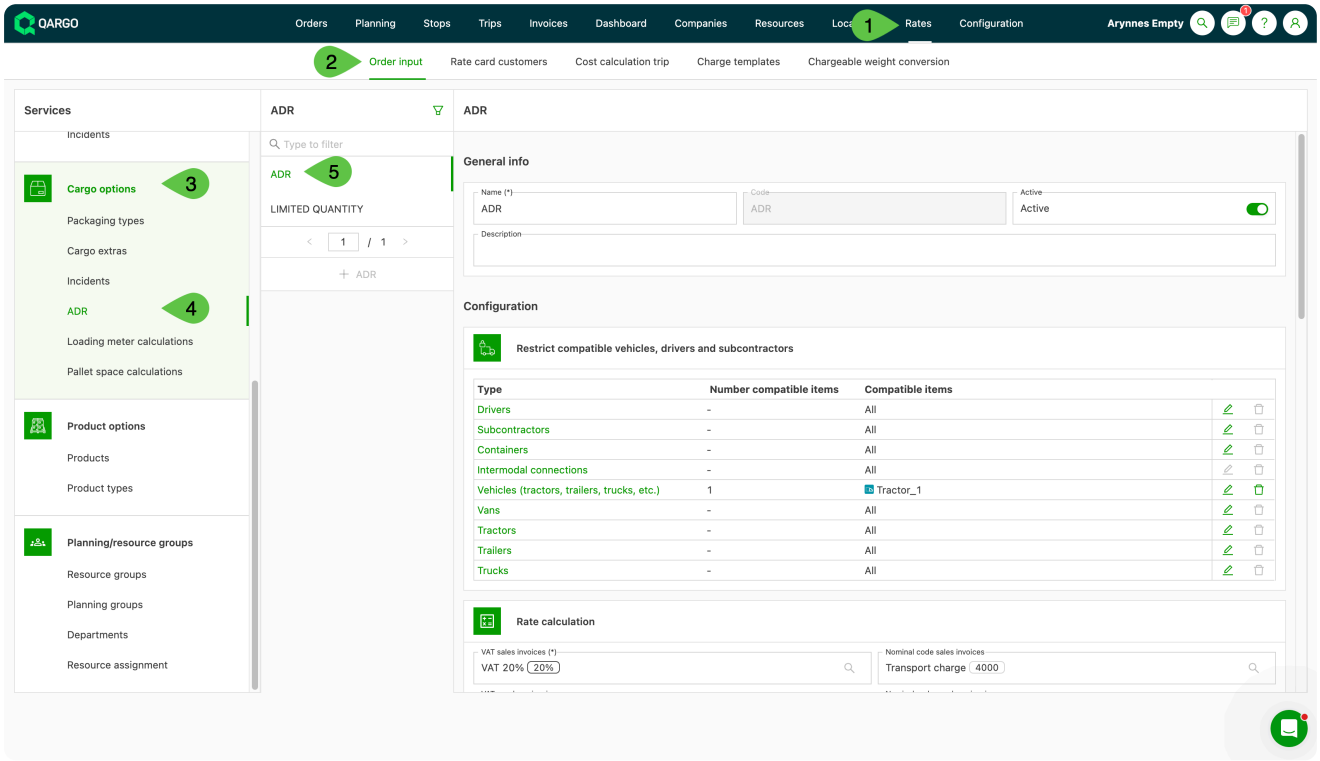
Pour simplifier la planification et réduire les erreurs, il est possible de restreindre certaines ressources (chauffeurs, véhicules et sous-traitants, par ex.). Seules les ressources compatibles avec le transport ADR (marchandises dangereuses) et d'autres options (par exemple des produits ou des extras d'arrêt) sont alors utilisées. Cette fonctionnalité garantit une planification des tournées exacte et conforme. Elle réduit le risque d'affecter des ressources non conformes lors de la planification.

En plus des restrictions générales sur les véhicules, il est désormais possible de définir des **restrictions par type de véhicule** pour contrôler précisément *à quel moment* les contrôles de compatibilité s'appliquent pendant la planification.

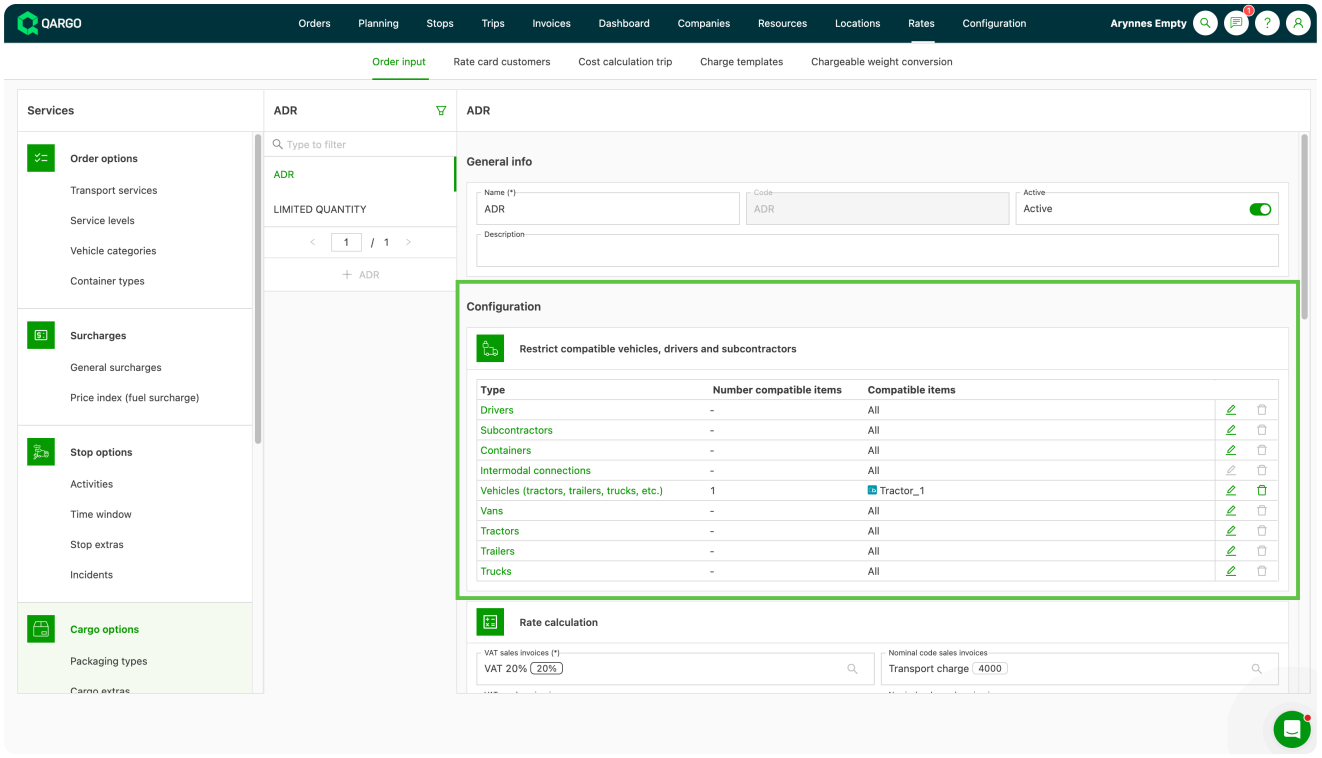
Configurer les restrictions ADR et les restrictions d'options

Suivre les étapes ci-dessous pour configurer les ressources compatibles :

1. Accéder au menu **Tarifs**.
2. Dans le sous-menu, sélectionner **Saisie des commandes**.
3. Sur le côté gauche, sélectionner **Options de cargaison**.
4. Sélectionner **ADR** (ou une autre option prise en charge, comme les produits ou les extras d'arrêt).
   - La page ADR s'ouvre par défaut. Sinon, cliquer pour sélectionner l'écran de saisie ADR.
5. Dans le panneau **Configuration**, affecter les ressources compatibles selon les besoins.



6. Depuis le panneau **Configuration**, affecter les chauffeurs, véhicules ou autres ressources compatibles avec la réglementation ADR.



Catégories de restrictions

Lors de la configuration de la compatibilité, il est possible de choisir **où et quand** la restriction doit être validée.

Restrictions générales sur les ressources

- **Chauffeurs**
- **Véhicules**
- **Sous-traitants**

Les restrictions définies ici sont contrôlées dès que le type de ressource concerné est affecté à une tournée.

Restrictions par type de véhicule (nouveau)

Il est également possible d'appliquer des restrictions à un **type de véhicule spécifique** :

- **Remorques**
- **Tracteurs**
- **Camions**
- **Fourgons**

La restriction **Véhicules** existante reste disponible et inchangée.

Quand utiliser chaque catégorie de véhicule

Choisir la catégorie de restriction en fonction du moment *où* le système doit effectuer le contrôle de compatibilité :

- Utiliser **Véhicules** si la restriction doit être validée dès qu'un véhicule, *quel qu'il soit*, est affecté à la tournée.
- Utiliser un **type de véhicule spécifique** (remorque, tracteur, camion ou fourgon) si la restriction ne doit être validée que lorsque ce type de véhicule précis est affecté.

Exemple de scénario

- Un **extra ADR** est restreint au **camion A**
- Une tournée contient l'extra ADR et est affectée au **tracteur X**

Cas 1 : restriction configurée sous *Véhicules*

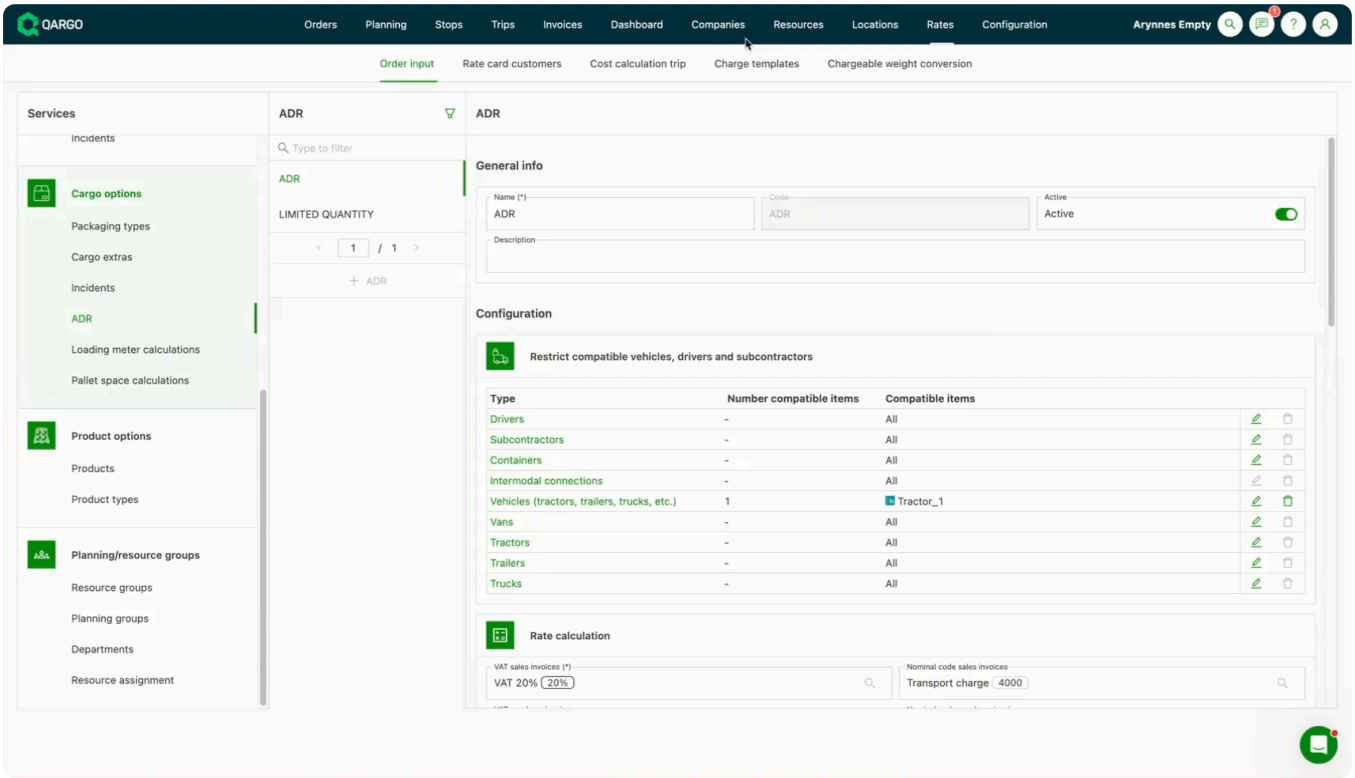
- Seul le *camion A* est considéré comme compatible ADR, tous types de véhicules confondus
- Résultat : ❌ une infraction est générée, indiquant qu'aucun véhicule conforme ADR n'est disponible

Cas 2 : restriction configurée sous *Camions*

- Seul le *camion A* est compatible ADR *parmi les camions*
- Les autres types de véhicules restent compatibles
- Résultat : ✅ aucune infraction n'est générée

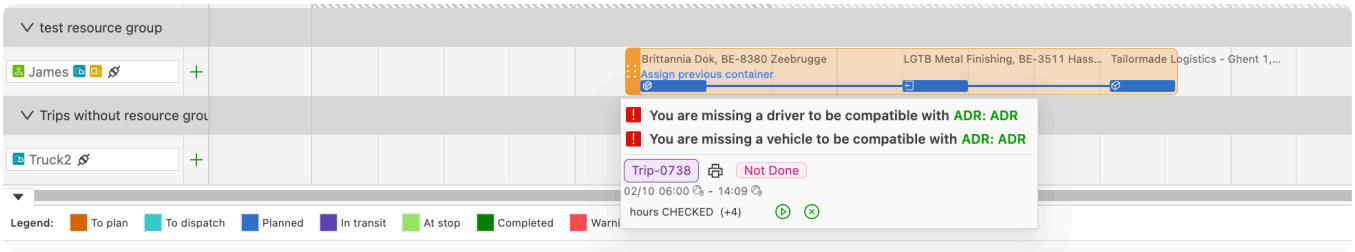
Affecter et gérer les ressources

- Accéder à ***Saisie des commandes***
- Dans le menu latéral, sélectionner l'option pour laquelle une compatibilité doit être ajoutée.
  - Le cas échéant, un panneau **Configuration** s'affiche avec une liste de types de ressources
- Cliquer sur une ligne de ressource pour ouvrir la liste et sélectionner les ressources compatibles **OU** cliquer sur l'icône **Modifier** et changer la compatibilité.
- Pour retirer toutes les ressources sélectionnées, cliquer sur l'icône **Supprimer**.
  - Un message de confirmation s'affiche avant le retrait.
- Pour retirer des ressources une par une, cliquer sur la ligne et désélectionner les éléments concernés.



- Une fois la configuration terminée, cliquer sur **Enregistrer** pour appliquer les modifications.

> 📚 En cas de tentative de planifier une tournée avec une ressource qui n'est pas indiquée comme compatible (par exemple un véhicule non conforme ADR), le système affiche un avertissement sur le **Tableau de planification** pour alerter l'utilisateur avant la planification.



Exemples de cas d'utilisation

- **Planification ADR** : appliquer des restrictions ADR uniquement aux camions, sans restreindre les autres types de véhicules
- **Compatibilité des produits** : garantir que certains produits ne peuvent être transportés qu'avec des remorques définies

Remarques importantes et limites

- Les modifications de compatibilité **ne s'appliquent pas rétroactivement**. Elles concernent **uniquement les nouvelles tournées** créées après l'enregistrement de la configuration.
- Les restrictions par type de véhicule **ne peuvent pas être créées depuis la page de détail de la ressource**.
  - Les restrictions créées depuis cette page s'appliquent toujours à la catégorie générale **Véhicules**.

Remarque : cette modification **ne s'applique pas rétroactivement**.
La configuration de la compatibilité ADR ne prend effet que pour les nouvelles tournées planifiées après les modifications.

Cliquer ici pour savoir comment renseigner les détails ADR supplémentaires.